



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 12 mars 2021

Délibération n°13/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 12 mars à quatorze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 3 mars 2021.

Membres présents : Messieurs William JACQUILLARD, François NEBOUT, François BONNEAU, Didier JOBIT, Jérôme SOURISSEAU, Didier VILLAT, Jean-Hubert LELIEVRE, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Philippe BOUTY, Madame Valérie SCHERMANN.

Membres absents ou excusés : Messieurs Mathieu HAZOUARD, Daniel SAUVAITRE, Samuel CAZENAVE, Jacques CHABOT, Gérard ROY, Mesdames Martine PINVILLE, Stéphanie GARCIA, Jeanne FILLOUX et Fabienne GODICHAUD.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel BRAUD et Andréas KOCH.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne FRANGEUL et Cécile FRANCOIS.

Objet : Budget primitif 2021 du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis

Le Budget Primitif 2021 du Syndicat Mixte du Pôle Image MAGELIS a été construit de manière à couvrir les engagements pris pour l'année 2021, tels que présentés lors des orientations budgétaires le 27 janvier dernier.

Au préalable, sont à noter les éléments suivants :

- le vote du Budget Primitif 2020 avait intégré la reprise en totalité des excédents cumulés de fonctionnement et d'investissement constatés à fin 2019, en conservant cette réintégration par section - fonctionnement et investissement- avec respectivement 2 250 075.72 € et 4 073 413.46 €.

- la présentation des reports d'investissement 2020 est annexée à la maquette du Budget Primitif et appellera également un vote du Comité Syndical ;

- le Budget Primitif 2021 ainsi présenté prend également acte de la reprise anticipée des résultats et de l'affectation prévisionnelle des résultats de l'excédent global de clôture constaté à fin 2020, proposant ainsi un report à nouveau de l'excédent global de fonctionnement sur la section de fonctionnement à hauteur de 2 700 227.10 €, une reprise en réserve sur la section d'investissement à hauteur de 200 000 €, et celui d'investissement sur la section d'investissement soit 8 468 529.91 €.

En fonctionnement, les engagements de maîtrise budgétaire demeurent affirmés pour 2021 (coût de fonctionnement courant du syndicat contraint, charges financières contenues en raison de taux bas et diminution de l'encours, notamment). Le dispositif d'accompagnement est maintenu et renforcé pour ce qui est de

l'accompagnement des écoles, avec l'arrivée du Master Réalisation de l'Université de Poitiers et Ecole 42. Les charges de fonctionnement liées à la gestion immobilière sont maintenues de sorte à assurer le maintien en bon état du parc immobilier mais les recettes liées aux loyers sont réduites à la suite de la vente programmée des studios Aredi.

L'excédent antérieur reporté, les recettes liées au patrimoine ainsi que des participations statutaires dont le montant est maintenu à 3 000 K€ pour cet exercice, permettent d'assurer l'équilibre de la section.

En investissement, les opérations lancées sur 2020 seront poursuivies.

Ainsi, les opérations menées en partenariat avec la Ville d'Angoulême (bâtiment Eesi, 111-117 rue de Bordeaux, Laubenheimer et Centre de documentation) se poursuivent et la phase opérationnelle est lancée sur 2021 (choix du maître d'œuvre en cours). De même l'opération de réhabilitation de locaux de l'Ecole 42 situés aux 49-51 boulevard Besson Bey avec une réception des travaux programmée pour septembre 2021.

De nouvelles opérations seront initiées : phase de programmation sur l'îlot 164/170 rue de Bordeaux. Une faisabilité réalisée en 2019 sur cet îlot composé de plusieurs bâtiments et placé au cœur du quartier de l'image a mis en avant un potentiel aménageable d'environ 2000m² de plancher. Au regard des besoins de surfaces grandissant pour les formations des étudiants de l'Image, la phase pré-opérationnelle engagée à cette occasion pourrait se poursuivre pour recueillir et analyser les besoins de futurs occupants.

De même, des études pré-opérationnelles pourraient être engagées afin de vérifier l'opportunité, la faisabilité d'une opération d'aménagement et formuler un projet de construction d'une nouvelle résidence étudiante à proximité immédiate de la résidence L'Auberge Espagnole.

Sur cet exercice, l'équilibre de la section d'investissement peut être assuré avec un montant de participations statutaires maintenu à 3 000 K€.

Le budget ainsi proposé, comme cela a été initié avec le budget 2020, permettra de reconstituer un excédent de nature à assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement envisagé pour les quatre années à venir sans variation trop importante des participations, mais sur la base d'un lissage de ces participations sur la période considérée et plus particulièrement 2023 et 2024 (exercices qui seront très consommateurs de crédits). Par ailleurs, sur 2021, les consommations de crédits prévus sur l'opération de réhabilitation du 49/51 boulevard Besson Bey laisse prévoir un résultat en investissement globalement à l'équilibre.

.....

INSCRIPTIONS BUDGETAIRES 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2021 se monteraient à 7 060 227.10 €.

CONSEIL JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

50 000 €

Ces dépenses intègrent la nécessité pour le Syndicat Mixte de pouvoir s'entourer d'experts intervenant sur des dimensions fiscales, juridiques ou administratives, afin de pouvoir défendre au mieux ses intérêts dans ces domaines, et ce, en fonction de la complexité des questions à résoudre, parfois dans le cadre de contentieux. Il s'agit également du coût engendré par la poursuite de la surveillance ainsi que le dépôt des noms de domaine de la marque Magelis. Par ailleurs, une réflexion est en cours sur le financement participatif, la création d'une fondation destinée à soutenir les étudiants charentais des écoles de l'image.

ETUDES**20 000 €**

Il s'agit de permettre de financer les études qu'il pourrait être nécessaire de lancer sur l'exercice.

IMMOBILIER**1 020 000 €**

La prévision budgétaire intègre les frais de gestion et d'entretien du patrimoine foncier du Syndicat Mixte : taxes foncières, grosses réparations sur le patrimoine immobilier du SMPI, ainsi que les fluides liés au fonctionnement des bâtiments.

Ces crédits se décomposent comme suit :

- 270 000 € pour les taxes foncières et autres impôts (notamment droits de voirie),
- 750 000 € de frais de fonctionnement courant (fluides, entretien) et grosses réparations liés aux immeubles du SMPI.

Ce poste permet de maintenir du patrimoine du Smpi dans un bon état. Une partie de ces dépenses est compensée par une recette de fonctionnement correspondant aux remboursements demandés aux locataires conformément aux baux et conventions passés.

FRAIS DE PERSONNEL**925 000 €**

Cette proposition d'inscription d'un montant de 925 000 € au chapitre 012 correspond aux salaires, charges et frais divers liés au personnel (cotisation CNAS, tickets restaurant, médecine du travail, formation).

Les dépenses de personnel peuvent être décomposées de la façon suivante :

- Rémunérations et charges : 880 000 € correspondant à 15 ETP
- Charges diverses : 45 000 € (formation continue, Tickets Restaurant, CNAS, ...).

Ce poste intègre un possible recrutement dans le cadre de la mise en place d'un bureau de tournages.

FONCTIONNEMENT GENERAL**230 000 €**

Ce poste budgétaire comporte toutes les dépenses de gestion et de fonctionnement nécessaires à la structure du SMPI : assurances, énergie, affranchissement, télécommunications, fournitures diverses, locations de matériel et locations immobilières, maintenance, déplacements.

INTERETS DES EMPRUNTS**200 000 €**

Le capital restant dû s'élève au 1er janvier 2021 à 8 921 K€. La prévision des intérêts financiers s'établit à 200 000 €. Elle se décompose de la manière suivante :

- Emprunt 2013 - Crédit Agricole : 30 000 €
- Emprunt 2013 - Crédit Foncier : 30 000 €
- Emprunt Bâtiment Formation – Caisse des Dépôts : 44 000 €
- Emprunt Résidence étudiante – Crédit Agricole : 30 000 €
- Emprunt 2014 – La Banque Postale : 52 000 €
- Emprunt 2016 - Caisse des Dépôts : 11 000 €
- Emprunt 2016 - Crédit Foncier : 3 000 €

COMMUNICATION – PROMOTION**660 000 €**Événementiel**205 000 €**Game Cup / Game Conf**75 000 €**

En partenariat avec la plateforme de financement participatif kissKissBankBank, la Banque Postale, la région Nouvelle-Aquitaine, le CNAM-ENJMIN et Jeux vidéo Magazine, Magelis participe à la coupe de France du jeu vidéo dont la phase finale se déroulera à Angoulême. Ce sera l'occasion d'organiser un colloque professionnel d'une journée où une cinquantaine de dirigeants de studios français seront conviés.

Immersity**75 000 €**

Conçu et organisé en partenariat avec les principales organisations professionnelles impliquées sur la filière de la réalité virtuelle (Uni-XR, le CNC, Pxn...), Immersity réunira à Angoulême début octobre des professionnels nationaux et internationaux de la réalité virtuelle. Il est adossé au festival Courant 3D que soutient par ailleurs Magelis.

Vfx**25 000 €**

Dans le contexte de la dynamique mondiale de la filière des effets spéciaux, nous organiserons au second semestre un colloque professionnel dédié à cette filière auquel nous associerons les organisations professionnelles concernées (CNC, FilmFrance...). L'objectif est de réunir une cinquantaine de protagonistes français impliqués sur la prospection internationale

Journée des Héros**5 000 €**

Les avant-premières des productions d'animations réalisées à Angoulême « Journées des Héros » continueront à être organisées à destination des enfants des centres sociaux et de loisirs de la Charente selon les contraintes sanitaires.

Image en Fête**20 000 €**

Nous renouvèlerons cette grande soirée gratuite et festive ouverte à la population Charentaise fin juin/début juillet selon les contraintes sanitaires. Elle se déroulera autour des Chais Magelis en partenariat avec la Cité de la bande dessinée. Une manière conviviale de faire découvrir les talents du Pôle Image à tous.

Événements divers (vœux, animation, expos...)**5 000 €**Outils de communication**205 000 €**Production audiovisuelle**100 000 €**

La réalisation de films continuera à être au centre de nos efforts de communication en 2021, en ce qu'elle contribue à valoriser fortement l'écosystème et à développer la viralité sur internet par son usage privilégié sur les réseaux sociaux. L'idée est de réaliser des formats assez courts sur les actualités de l'écosystème, en particulier des interviews de réalisateurs. Le film corporate de Magelis sera également réactualisé. Plusieurs formats pour le campus sont également à l'étude.

Internet et réseaux sociaux**40 000 €**

Le site Internet et les réseaux sociaux continueront à se concentrer sur l'attractivité du territoire en valorisant l'actualité et les talents. Les annuaires (talents, entreprises et écoles) seront encore améliorés. Facebook et LinkedIn seront les réseaux privilégiés car les plus efficaces pour les sujets concernant le Pôle. Nous développerons en parallèle un compte sur Instagram.

Achat d'espaces en presse professionnelle et catalogues salons**20 000 €**

L'achat d'espace concentré sur la presse professionnelle, ainsi que sur quelques catalogues de salons, permettra en 2021 de maintenir notre visibilité auprès des filières professionnelles. Une action spécifique dans la presse internationale pour la sortie de The french disptach est envisagée.

Relations presse et publiques**15 000 €**

Nous continuerons à nous faire accompagner par une agence professionnelle parisienne qui dialogue en permanence avec les journalistes que nous avons identifiés en 2019 et 2020.

Documentation, goodies 10 000 €

Différents outils pourront être réalisés autour des événements professionnels que nous organisons (renouvellement des plaquettes, sacoches ...).

Application mobile 10 000 €

Nous développerons une appli « Ciné-Tourisme » en lien avec les tournages sur le territoire et en relation avec les organisations locales concernées (Office de tourisme, ville, aggro...)

Signalétique Quartier de l'image 5 000 €

La signalétique du « Quartier de l'image » est en cours d'implantation, conformément aux recommandations faites par l'Architecte des Bâtiments de France.

Edition / Expo auteurs BD 5 000 €

Salons et conférences 250 000 €

La visibilité du Pôle sera maintenue sur les événements professionnels extérieurs permettant de promouvoir les différentes filières présentes sur le Pôle Image : bande dessinée, animation, jeu vidéo, réalité virtuelle, tournages... en lien avec nos actions de prospection et nos partenaires.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT / CHAPITRE 65 2 050 000 €

Le dispositif d'accompagnement comprend le financement accordé par le SMPI sur le volet formation ainsi que les subventions accordées sur l'exercice budgétaire.

Les propositions sont les suivantes :

❖ Subventions aux associations	300 000 €
❖ Exonérations de loyers	50 000 €
❖ Formation / Ecoles de l'image	1 700 000 €

Chaque année le Pôle Image soutient les écoles du Campus de l'Image par le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement, une subvention d'investissement ou une subvention sur une action spécifique. L'objectif est de continuer d'enrichir l'offre afin de répondre aux besoins d'une économie en constante évolution et mutation.

Montants prévisionnels :

• Emca	250 000 €
• Créadoc	60 000 €
• Master Assistant réalisateur	60 000 €
• Ecole 42	300 000 €
• Enjmin	680 000 €
• Nouvelles formations	250 000 €

FORMATION/ RECHERCHE 310 000 €

Parallèlement aux aides individuelles aux écoles, l'objectif du Pôle Image est de poursuivre et consolider le travail de mise en réseau des acteurs de la formation et le développement des relations entre les écoles, les universités, les acteurs culturels et les entreprises du territoire. L'objectif pour l'année 2021 est de continuer à renforcer les passerelles et les partenariats entre l'ensemble des acteurs : organisation de conférences, rencontres, projections, édition de DVD communs, livres recueil d'illustrations, festivals, ... : 25 000 €

En 2021, le Pôle Image souhaite également favoriser la création sur son territoire et inciter de jeunes talents à s'installer. Pour ce faire il apportera son soutien aux étudiants et jeunes diplômés porteurs de projets d'édition ou de réalisation. Ce soutien se fera par le biais de diverses actions et notamment : bourses de résidence, mise

à disposition d'ateliers, soutien financier aux associations d'étudiants ou de jeunes diplômés, organisation en partenariat avec le Collectif des Hiboux de plusieurs marchés de la jeune création et de la création indépendante, édition du Tome 6 du Fatoufanzine, soutien à l'organisation d'expositions : 30 000 €

Les Rencontres Animation Formation et les Rencontres Animation développement Innovation seront par ailleurs réitérées : 230 000 € comprenant une édition 2020 reportée et une édition 2021

Enfin en ce qui concerne la recherche, en 2021, le Pôle Image s'attachera à favoriser et développer les partenariats et collaborations avec les universités régionales : 25 000 €.

Les actions pour 2021 :

- Soutien au partenariat de recherche « Création, Images et Interactivités numériques » réunissant le Cnam-Enjmin, l'Université de Poitiers, le CNRS et l'EESI
- Poursuite et fin de l'étude sur les conditions de vie des auteurs de bande dessinée en Charente menée par l'Université de Limoges (Laboratoire de recherche en sciences humaines)
- Participation au Réseau régional de recherche Nouvelle-Aquitaine en bande dessinée
- Participation à l'organisation de diverses manifestations scientifiques à l'instar des Rencontres de la Bande Dessinée : Penser et comprendre la bande dessinée en partenariat avec l'Université de Poitiers
- Réponse à des appels à projet recherche régionaux, nationaux et internationaux en partenariat avec des laboratoires universitaires
- Mise en relation entre chercheurs et entreprises

Le Pôle Image pourra notamment accompagner financièrement certains projets de recherche réunissant des universitaires et des entreprises afin d'amorcer les collaborations. Il pourra également co-financer des thèses.

CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	650 000 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS	30 000 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	600 000 €
DEPENSES IMPREVUES	395 227.10 €

L'équilibre de la section de fonctionnement pour un total de 7 060 227.10 € serait réalisé de la façon suivante :

Reprise de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement :	2 700 227.10 €
Revenus des immeubles (loyers)	710 000 €
Amortissements	650 000 €

Les participations statutaires du Département de la Charente, de la Ville d'Angoulême, de la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême seraient donc respectivement de :

- pour le Département de la Charente	1 800 000 €
- pour la Ville d'Angoulême	300 000 €
- pour la Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- pour la Communauté d'agglomération GrandAngoulême	300 000 €
Soit	3 000 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement du Budget 2021 sont présentées en distinguant celles hors opérations et celles intégrées à des opérations individualisées.

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION **4 319 829.76 €**

Chapitre 020 – DEPENSES IMPREVUES **603 139.76 €**

Chapitre 040 – TRANSFERTS ENTRE SECTIONS **650 000 €**

Il convient d'inscrire 650 000 € correspondants aux écritures liées aux amortissements des participations et subventions conformément à la délibération 43/2013 du 18 juin 2013. Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.

Chapitre 041 – OPERATIONS PATRIMONIALES **20 000 €**

Ces crédits correspondants aux écritures d'ordre (transfert au compte définitif) liées au viager du 93 boulevard Besson bey. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Chapitre 16 - REMBOURSEMENT D'EMPRUNT **733 700 €**

- 16411 Amortissement d'emprunts : 680 000 €
Soit
 - Prêts contractés sur l'exercice 2013 : 200 000 €
 - PLS Résidence étudiante : 105 000 €
 - Prêt Bâtiment Formation : 97 500 €
 - Prêts contractés sur l'exercice 2014 : 137 500 €
 - Prêts contractés sur l'exercice 2016 : 140 000 €
- 165 Dépôts et cautionnements reçus : 30 000 €
- 16878 Autres dettes (viager) : 23 700 € dont 3 700 € en report

L'encours de la dette avait augmenté fortement avec la décision de recourir à l'emprunt pour financer les investissements à compter de 2013 pour dépasser 12 millions d'euros en 2016. La reprise du financement des investissements par des participations statutaires à compter de 2017 a permis un désendettement avec diminution constante de l'encours. Il s'élève à 8.921 millions d'euros au 1er janvier 2021. La poursuite de cette politique de désendettement permettra de le ramener à 4.9 millions à fin 2026.

Chapitre 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES **171 605.60 €**

Il s'agit ici de reporter les crédits engagés et non mandatés à hauteur de 1 605.60 € et voter une inscription nouvelle de 170 000 € notamment pour l'acquisition de logiciels, interventions sur le site internet, immobilisations incorporelles diverses non individualisées en opérations (notamment étude de programmation lancée en 2020, portant sur un projet d'aménagement du 84 rue de bordeaux/103-107 boulevard Besson Bey - immeuble Toyon).

Chapitre 204 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES**200 000 €**

Inscription nouvelle : inscription de 200 000 € afin de pouvoir accorder des subventions d'équipement dans le cadre du règlement voté et notamment 50 000 € à l'AGCNAM – Enjmin pour la réalisation de ressources pédagogiques numériques.

Chapitre 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**1 078 584.40 €**

Il s'agit ici de reporter les crédits engagés et non mandatés à hauteur de 48 584.40 € et voter une inscription nouvelle de 1 030 000 €.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels informatiques, mobilier.

Les principales dépenses nouvelles proposées sont :

- Travaux aux Chais (modification SSL, mise en conformité ascenseurs, installation blocs secours, porte automatique entrée librairie, remplacement bornes escamotables) pour 100 000 €
- Travaux 107 rue de Bordeaux (contrôle technique pour déclaration Erp, ventilation bureaux) pour 15 000 €
- Travaux 8 rue de Saintes (notamment habillage rives couverture) pour 5 000 €
- Travaux de rénovation logements 2 rue du Canal pour 90 000 €
- Travaux de reprise revêtement voie d'accès au 233 rue de Montmoreau pour 10 000 €
- Reprise couverture 93/95 boulevard Besson Bey pour 50 000 €
- Travaux Auberge espagnole (châssis vitré cage escalier) pour 20 000 €
- Travaux 42 rue de la Charente (réhabilitation de l'ensemble) pour 90 000 €
- Travaux Bâtiment du Nil / 138 rue de Bordeaux (aménagement d'une terrasse pour le restaurant universitaire, évacuation hotte Bar du Nil, alimentation AEP commerces) pour 40 000 €
- Travaux 197 rue de Bordeaux (réfection façades et pignon, remplacement menuiseries, aménagement Rdc et cuisine, travaux de sécurisation / soutènement des terres coté rempart) pour 150 000 €
- Acquisition et installation signalétique Quartier de l'Image et divers immobilisations liées à la communication du Pôle pour 50 000 €
- Acquisition matériels (remplacement matériels informatiques notamment), pour 50 000 €
- Travaux siège Smpi (installations téléphoniques et protection devant entrée) pour 30 000 €
- Divers travaux sur patrimoine immobilier (murage, relevé de bâtiments, mises en conformité, aménagements divers) pour 330 000 €

Chapitre 23 – IMMOBILISATIONS EN COURS**812 800 €**

Report de crédits engagés et non mandatés à hauteur de 12 800 € et proposition d'une inscription nouvelle de 800 000 €, enveloppe permettant si nécessaire de lancer des travaux non prévus et non individualisés en opération.

Chapitre 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**50 000 €**

Proposition d'inscription de crédits à hauteur de 50 000 €, enveloppe permettant notamment les écritures sur le compte 275 « Dépôts et cautionnements versés » (consignations dans le cadre de procédures notamment contentieuses).

2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS**9 528 700.15 €****OPERATION N°0701 : ACQUISITIONS FONCIERES**

Report de crédits : 45 000 € (acquisition du 178 rue de Bordeaux)

Crédits nouveaux : 700 000 €

Le SMPI Magelis restera attentif aux opportunités foncières du quartier pour de se positionner sur d'éventuels achats afin de conserver une réserve foncière suffisante pour les prochaines années.

OPERATION N°1501 : ILOT 111/117 RUE DE BORDEAUX

Inscription nouvelle : 1 690 170 €

Afin de pouvoir renforcer sa capacité d'accueil et disposer d'une offre immobilière adaptée au secteur de l'image et permettre l'installation de nouvelles entreprises ou surtout de nouvelles écoles le SMPI Magelis a décidé de mener un nouveau projet d'aménagement sur l'emprise située aux 111/117 rue de Bordeaux.

L'enveloppe votée permet de mener à bien l'ensemble des études préalables et conception d'une première construction d'une surface de 2000 m².

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et un concours de maîtrise d'œuvre commun lancé.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	5 000 000 € HT
CP 2020	9 830 € HT
CP 2021	1 690 170 € HT
CP 2022	2 300 000 € HT
CP 2023	1 000 000 € HT

OPERATION N°1701 : CENTRE DE DOCUMENTATION

Inscription nouvelle : 500 000 €

Cette opération est située au cœur du campus entre la passerelle et le barrage du Nil, en zone rouge du PPRI. Le périmètre de base consiste à réhabiliter 2 bâtiments existants (L et M), sur une surface de plancher de 196m et d'associer une extension de 30m² d'emprise au sol, sur 2 niveaux. La surface aménagée projetée sera d'environ 256m². La bibliothèque de l'EESI servira de base à l'équipement. Il sera composé d'un espace de documentation et de consultation, d'espaces de travail en petits groupes, et de projections. Des surfaces permettant les échanges, les consultations et les démonstrations de projets des différentes écoles du campus seront également aménagées.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et un concours de maîtrise d'œuvre commun lancé.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	1 807 000 €
CP 2021	500 000 €
CP 2022	900 000 €
CP 2023	407 000 €

OPERATION N°1702 : 49/51 BOULEVARD BESSON BEY

Inscription nouvelle : 2 912 789 €

Poursuite de cette opération d'aménagement des locaux situés aux 49/51 boulevard Besson Bey pour permettre l'installation de l'Ecole 42 dans un lieu aménagé et équipé pour recevoir 150 étudiants, 7j/7et 24h/24. Sur ce projet la maîtrise d'œuvre est assurée par l'Atelier du Trait.

L'immeuble classé patrimoine remarquable, permettra d'offrir 1350m² répartis sur les deux ailes rénovées, autour d'une cour intérieure dans laquelle une extension vitrée permettra d'entrer dans le bâtiment.

Les espaces de formation seront répartis en 3 clusters de 50 étudiants. Le bâtiment disposera également d'un amphithéâtre de 50 places, d'espaces de détente et de restauration ainsi que d'une zone dédiée à l'équipe encadrante.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	3 735 977 € HT
CP 2018	40 800 € HT
CP 2019	85 177 € HT
CP 2020	697 211 € HT
CP 2021	2 912 789 € HT

OPERATION N°1703 : STUDIOS PARADIS 2017

Inscription nouvelle : 1 952 240 €

La procédure pour le choix d'un concessionnaire n'a pas abouti. Magelis va stopper cette procédure et repartira sur un nouveau groupe de travail afin de définir l'avenir de ce lieu.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	2 000 000 €
CP 2019	30 660 €
CP 2020	17 100 €
CP 2021	1 952 240 €

OPERATION N°1801 : EESI

Inscription nouvelle : 1 198 380 €

La construction d'un bâtiment de 1200m² à destination de l'EESI permettra d'aménager un Atelier Volume, un atelier service, une galerie d'essai et une salle de conférence gradinée mutualisée avec celle-ci qui pourra accueillir 80 personnes. Les plateaux étudiants pour les 3ème et 5ème années y seront également aménagés.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et un concours de maîtrise d'œuvre commun lancé.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	3 000 000 € HT
CP 2019	1 620 € HT
CP 2021	1 198 380 € HT
CP 2022	1 000 000 € HT
CP 2023	800 000 € HT

OPERATION N°1901 : EPERON

Report de crédits : 10 121.15 € correspondant au solde de travaux réalisés pour permettre l'ouverture de la salle Ice gérée par le CGR.

Inscription nouvelle : 220 000 €

Des travaux de mise en conformité de la partie théâtre (isolement des parois, électricité, accessibilité), un diagnostic étanchéité, un aménagement des parkings ainsi que la réfection des façades (parties briques) peuvent être envisagés afin de finaliser la réhabilitation de cet immeuble propriété du Pôle Image – Magelis.

OPERATION N°2001 : LAUBENHEIMER

Inscription nouvelle : 100 000 €

La réhabilitation de la maison Laubheimer, qualifiée de remarquable au titre du patrimoine bâti à préserver viendra compléter l'aménagement programmé au 111-117 rue de Bordeaux.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et un concours de maîtrise d'œuvre commun lancé.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	600 000 € HT
CP 2021	100 000 € HT
CP 2022	332 000 € HT
CP 2023	168 000 € HT

OPERATION N°0903 : 164 RUE DE BORDEAUX

Inscription nouvelle : 100 000 €

Magelis dispose d'un ensemble immobilier situé entre le 164 et le 170 rue de Bordeaux sur une emprise d'environ 870m². Cet îlot composé de plusieurs bâtiments est placé au cœur du quartier de l'image, à proximité du bâtiment Le Nil, au niveau du carrefour Barouilhet et sur les parcelles avoisinant Les Ateliers Magelis. Les bâtiments sont très vétustes et des travaux de préservation des couvertures vont devoir être entrepris pour éviter leurs ruines.

Une faisabilité a été réalisée en 2019 pour étudier la possibilité d'implantation de l'école Objectif 3D sur cet ensemble. Celle-ci a mis en avant un potentiel aménageable d'environ 2000m² de plancher. Au regard des besoins de surfaces grandissant pour les formations des étudiants de l'Image, la phase pré-opérationnelle engagée à cette occasion pourrait se poursuivre pour recueillir et analyser les besoins de futurs occupants. Une fois l'opportunité et les objectifs du projet validés, une phase de programmation permettrait alors de définir les attentes, les espaces et leur articulation, ainsi que les exigences techniques et réglementaires d'une nouvelle opération d'aménagement.

OPERATION N°2102 : EXTENSION RESIDENCE ETUDIANTE

Inscription nouvelle : 100 000 €

Le Pôle Image a construit et mis à disposition du Crous une résidence étudiante de 63 logements entre 2014 et 2018. L'augmentation constante du nombre d'étudiants sur le campus image fait également croître le nombre de demandes de logements dans le quartier.

Ainsi depuis plusieurs années, le SMPI Magelis poursuit les acquisitions immobilières sur une emprise d'environ 2500m² située rue de la Charente, à proximité immédiate de la résidence L'Auberge Espagnole. Celles-ci devraient arriver à terme en 2021 pour disposer de la totalité de la maîtrise foncière de l'îlot.

Ainsi des études pré-opérationnelles pourraient être engagées afin de vérifier l'opportunité, la faisabilité d'une opération d'aménagement et formuler un projet de construction d'une extension de la résidence étudiante.

Dans la droite ligne des orientations budgétaires présentées au Comité Syndical du 27 janvier 2021, les dépenses d'investissement du Budget 2021 du Syndicat Mixte du Pôle Image - MAGELIS sont proposées à hauteur de :

- 121 811.15 € de reports 2020 sur le budget d'investissement 2021
- 2 200 000 € de dépenses nouvelles 2021 (hors opérations individualisées)
- 9 473 579 € de dépenses nouvelles 2021 sur les opérations individualisées
- 680 000 € d'amortissement des emprunts
- 50 000 € correspondant aux autres immobilisations financières (consignations)
- 50 000 € correspondant aux autres dettes (cautionnements et viager)
- 20 000 € d'opérations d'ordre liées aux transferts en comptes définitifs
- 650 000 € d'opérations d'ordre liées aux amortissements
- 603 139.76 € de dépenses imprévues

Soit un total reports et dépenses nouvelles 2021 de 13 848 529.91 €

L'équilibre de la section d'investissement pour un total de **13 848 529.91 €** serait réalisé de la façon suivante :

Reprise de l'excédent cumulé de la section d'investissement à fin 2020 :	8 468 529.91 €
Excédents de fonctionnement capitalisés :	200 000 €
FCTVA :	10 000 €
Produits des cessions :	900 000 €
Amortissements des immobilisations :	650 000 €
Ecritures d'ordre /Transferts aux comptes définitifs :	20 000 €
Virement de la section de fonctionnement :	600 000 €
Participations statutaires : 3 000 000 €	
- Département de la Charente	1 800 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- Communauté d'agglomération GrandAngoulême	300 000 €
- Ville d'Angoulême	300 000 €

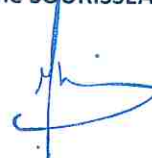
AR PREFECTURE

016-251602595-20210312-DELIB13-DE
Reçu le 23/03/2021

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical - à l'unanimité (11 présents - 11 votants - 11 voix « Pour ») :

- Adoptent le Budget Primitif 2021 du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis.

Le Président,
Jérôme SOURISSEAU



Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 23 mars 2021
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 23 mars 2021
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 23 mars 2021

Signé: Le Président